

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

*Université de Silésie,
Katowice, Pologne*

**L'événement en tant
qu'effet de la conceptualisation
d'une situation
Quelques observations
sur le rapport entre aspect sémantique,
aspect grammatical, aspect syntaxique
et la façon de conceptualiser la situation**

Abstract

In the following article we look into the question of the aspectuality — such aspectuality which can be observed at the grammatical, semantic and syntactic-discourse levels. The investigation is set in the Framework of cognitive linguistics, especially in J.-P. Desclés's conception of the event and R. Langacker's cognitive grammar. Upon presenting various points of view concerning the notion of the event and the category of the aspect, we propose analysis of the sentences which are the result of the process conceptualization of the events and then those sentences which stem from the event conceptualization of the states and processes. We observe that the aspectuality as an effect of processing situational data already forms at the cognitive level. In other words, the event dimension of the proposition content is not limited to the mere addition of various aspects (these aspects are often mutually exclusive), but it reflects the simultaneous configuration of the aspectual, temporal, actant and modal data at the conceptualization level.

Keywords

Aspectuality, aspect, conceptualization, event, process.

1. Introduction

La notion d'événement, qui est au centre de nos réflexions, inspire la pensée philosophique depuis les premières questions de l'être humain sur la nature du monde et le rôle de la langue dans cette exploration de différentes expériences, connaissances et modes d'expression : car, d'une part, la langue sert de « miroir », dans lequel se reflète la structure du monde filtrée par notre savoir, d'autre part, elle sert d'instrument pour retracer un long chemin d'analyses et de réflexions. Le rapport entre la réalité et la langue porte entre autres sur la question de savoir comment parler d'événement.

Dans notre article, d'abord nous tenterons de définir la notion d'événement, ensuite nous allons parcourir différentes études sur la catégorie de l'aspect, car c'est principalement à l'aspect qu'on attribue le rôle d'informer sur le caractère du déroulement des situations, cela pour démontrer que la dimension événementielle du contenu propositionnel ne se manifeste ni dans l'aspect lexical du verbe ni dans l'aspect lexicalisé, pas plus que dans l'aspect syntaxique de la phrase, mais qu'elle découlerait de la conceptualisation de la situation mise en énoncé, ce qui correspondrait à l'aspect cognitif, celui-ci se constituant dans un contexte de communication précis. Pour ce faire, nous utiliserons quelques fameux exemples provenant d'ouvrages français traitant de la problématique aspecto-temporelle, car l'idée générale de cet article dépasse une analyse des cas particuliers et se fonde sur la question des limites de l'investigation dans le domaine de la linguistique. La recherche se situe dans le cadre de la linguistique cognitive, et notamment dans les conceptions de la grammaire de Ronald Langacker et de Jean-Pierre Desclés, avec l'idée que ces deux théories se complètent et complètent également les études antérieures sur le verbe dans ses particularités temporelle, modale, aspectuelle et actantielle. Étant donné qu'il est impossible de résumer en quelques mots l'état des études actuelles en la matière, nous reconnaissions la pauvreté et l'insuffisance de nos observations, avec l'espoir qu'elles enrichiront cependant la discussion sur l'événement et les moyens linguistiques de son expression.

2. Concept d'événement

Selon Desclés (1993 : 8), « un événement est une situation verbalisée comme une discontinuité qui prend place sur un arrière-plan statique. Le procès événementiel implique nécessairement un changement initial et un changement final. L'événement appréhende une situation comme une occurrence singulière qui se détache d'un fond continu en le partageant en deux parties : un avant et un après ». Cela veut dire que même si les événements sont duratifs, ils se caractérisent par un intervalle de validation temporelle fermé. Cette caractéristique les distingue des processus, qui ont un intervalle ouvert à droite, et des états, qui sont des situations conçues comme continues et n'ayant pas de bornes temporelles. Il est important de souligner que la façon de concevoir la situation n'a rien à voir avec son actualité. André Włodarczyk (2003) et Jacques Moeschler (1998) vont dans une direction similaire. Le premier définit l'événement comme une situation marquée temporellement mais qui n'a aucun trait de progression (*avoir tombé*), celle-ci étant une caractéristique des procès, qui peuvent être ordinaires, c'est-à-dire continus (*grandir*) et affinés, c'est-à-dire « granulés » (*apprendre, tomber*). Le second dit qu' « un événement est un objet spatio-temporel [...] qui : (i) se produit et peut être

causé par un autre événement, (ii) a une extension temporelle [...] et (iii) est défini par une borne initiale et une borne terminale. De manière plus directe (cf. Asher, 1997), on dira qu'un événement est cette portion de l'espace-temps compris entre un pré-état (l'état qui le précède) et un post-état (l'état qui en résulte) » (pp. 293—294). Pour Bernard Pottier (2000 : 47—51), l'événement est « tout ce qui est ou qui se produit dans la réalité ou dans l'imaginaire, et qui est conçu par un Je ». Les constituants de l'événement sont les suivants : modalisation, propos événementiel, catégorisations du propos, relations et message. Ronald Langacker (2009 : 139), quant à lui, ne parle pas d'événement. Il distingue les relations non processuelles des processus, ceux-ci possédant un profil temporel. Les processus peuvent être perfectifs et imperfectifs pour autant que leurs points limites soient inclus ou non dans le temps de conceptualisation. Toutes les relations rendent compte du type d'enregistrement mental qui peut être global ou séquentiel. Le caractère séquentiel est propre aux processus, le caractère global détermine les états (*Elle est assise sur le toit*) et les événements (*Elle a grimpé sur le toit*). Selon le linguiste, la dernière phrase correspond à une relation non processuelle, car son déroulement dans le temps fait partie du fond, ce qui veut dire que la situation est enregistrée globalement. Monika Kozłowska (1998), elle aussi, ne distingue que les processus qu'elle divise en processus bornés (*Max a couru le 400 mètres*) et en processus non bornés (*Max est en train de courir le 400 mètres*).

L'idée de borne est présente entre autres dans les travaux de Zlatka Guentchéva, selon qui « par situation bornée, on désigne tout processus qui aurait pu se poursuivre s'il n'avait été interrompu au cours de son développement avant d'avoir été mené à terme : il s'agit donc d'un processus simplement accompli mais non achevé. En d'autres termes, on distingue implicitement trois types de situations bornées : celles où le procès est conçu comme intrinsèquement borné (*Marie a construit la maison*), celles où le procès est conçu comme extrinsèquement borné (*Marie s'est promené toute la matinée*) et celles où le procès est simplement interrompu (*Marie a marché jusqu'à l'école*) » (2003 : 98). Wolfgang Klein (1994) propose de distinguer les procès bornés intrinsèquement (*Pierre est arrivé*), les procès événementiels non bornés (*Florence dort*) et les procès qualitatifs (*Le livre est rouge*). John Lyons (1989 : 101), pour sa part, souligne le rôle d'une force factitive qui implique la présence d'un agent, ce qui a permis de distinguer un simple événement d'une activité : lorsque l'agent fait partie de la situation conceptualisée, on parle d'activité. Celle-ci se divise en agir et en acte. Le premier correspond au processus et le deuxième à l'événement.

En résumé, pour qu'il y ait événement, ou plutôt pour que la situation soit conceptualisée comme événement, elle doit satisfaire à la condition de s'enfermer dans un intervalle de temps : autrement dit, elle doit être temporellement bornée à gauche et à droite. Si le temps de déroulement est suffisamment court, l'événement devient ponctuel (*La bombe a éclaté à 10 heures*, *Jean a trouvé ses lunettes*) ; si le déroulement nécessite plus de temps, on considère la situation comme un proces-

sus qui se transforme en événement duratif, grâce aux bornes temporelles fermées qui donnent à la situation une vision globale (*Jean a habité Paris pendant 3 ans, Jean a traversé la rue*). La situation s'avère être un événement lorsque son déroulement (ponctuel et duratif) est continu (homogène). Seraient aussi considérées comme événementielles différentes phases que l'on distingue pendant la conceptualisation, comme le moment de commencer (dans le présent et dans le futur : *Je vais le faire*), de finir (dans le présent : *Je viens de le faire*, et dans le passé), de reprendre, de suspendre, l'emploi des performatifs (*Je renonce à le faire*) et des formes à l'impératif (*Arrête de le faire !*). Un changement ou une modification de la réalité n'est pas une condition nécessaire pour parler d'événement, comme dans : *Arrête de le répéter !*

3. Catégorie de l'aspect

Les phénomènes de l'aspectualité et de l'aspect donnent matière à d'innombrables travaux où ils sont considérés sous différents angles selon le niveau d'analyse. Les notions d'Aktionsart (Agrell, 1908 ; Porzig, 1927 ; Stawnicka, 2009), de télicité (Garey, 1956 ; Martin, 1971 ; Jayez, 1996 ; Lefevre, Nicolas, 2004), de bornage (Desclés, 1993 ; Guentchéva, 2001), d'accomplissement et d'achèvement (Vendler, 1967 ; Gosselin, 1996, 2004, 2005), de globalité (Novakova, 2001) ont considérablement marqué la recherche dans ce domaine. Pour nous, l'aspectualité renvoie à l'ensemble des questions liées à la représentation du déroulement de la situation au niveau cognitif, notionnel et à celui d'expression ; en revanche, l'aspect serait la manifestation des valeurs aspectuelles à chaque niveau de traitement des données correspondant à la situation conceptualisée. C'est pourquoi l'aspect s'engendre déjà au niveau cognitif, car il s'agit de conceptualiser la situation dans son déroulement, qui peut être statique, dynamique ou cinématique, global ou partiel, finalisé ou non, temporellement limité (à gauche, à droite, à gauche et à droite), répété, résultant, contrôlé ou sans contrôle et dans différentes phases, comme commencement, fin, progression, interruption, prospection, rétrospection, actualité, etc. (Pottier, 2000 ; Włodarczyk, 2003 ; Desclés, 2003 ; Desclés, Guentchéva, 1997). Il est présent au niveau notionnel en tant que configuration hiérarchisée de prédictats simples (ou de traits sémiques) tels que la ponctualité ou la durabilité, le changement, la causalité, l'état, le processus en développement, l'activité, la semelfactivité, la télicité, l'atélicité, etc. (Antinucci, Gebert, 1977 ; Karolak, 1996 ; François, 1990, 1993). Il apparaît au niveau d'expression sous forme des temps grammaticaux, de verbes traditionnellement divisés en perfectifs et imperfectifs, d'adverbes, d'affixes, de verbes et de locutions périphrastiques, que « les langues développent pour exprimer des concepts

et des représentations conceptuelles» (Desclés, 1994 : 8 ; aussi Wilmet, 1980, 2003). L'aspect (syntaxique) est enfin lié au discours, car la conceptualisation, la prédication et la grammaticalisation, par laquelle nous comprenons la sélection des catégories et des unités d'une langue particulière que le locuteur choisit pour construire son énoncé, ont lieu dans un contexte situationnel précis, où l'influence des états psychoaffectifs des participants au discours et le rôle des présuppositions, des implications et des inférences qui s'activent à un moment de l'énonciation sont très importants (Culioli, 1980 ; Guentchéva, 1990 ; Vet, 1996). Cela veut dire que les traits aspectuels du niveau cognitif et du niveau notionnel s'actualisent dans un énoncé sous forme d'unités de langue configurées et accommodées selon les règles propres à une langue donnée. C'est à ce niveau que la situation mise en énoncé s'avère accomplie, inaccomplie, achevée, inachevée, globale ou itérative.

En ce qui concerne la grammaire cognitive de Langacker (1987a, 1987b, 2009 : 95—104, 209—217), la notion d'aspect apparaît dans le contexte de la distinction des processus perfectifs et imperfectifs. Selon Langacker, l'aspect se construit pendant l'imagerie et, plus précisément, il se révèle au cours de la focalisation et de la distinction, qui sont ses deux dimensions. Le premier processus consiste entre autres à déterminer la portée du champ de l'information activée à partir d'un domaine cognitif donné. La portée peut être maximale, c'est-à-dire contenir l'information dans sa globalité, et elle peut être directe, ce qui veut dire que l'information se limite à une ou à quelques séquences qui s'avèrent saillantes pour atteindre le but cognitif et communicationnel. Comme le dit le chercheur, le conceptualisateur encadre la portée de l'espace conceptualisé. Le deuxième processus réside entre autres dans le profilage. Distinguer un profil à partir d'une base cognitive à laquelle correspond une expression linguistique donnée signifie prêter attention à ce que l'expression désigne à l'intérieur de la base. Le profilage des relations se manifeste dans les verbes perfectifs et imperfectifs, les premiers désignant l'événement dans sa globalité, les suivants profilant un fragment de l'événement au milieu de son déroulement. Aussi les verbes perfectifs peuvent-ils avoir différents profils. Pour Langacker, *avoir traversé* et *être arrivé* ont la même base cognitive (arriver à un but), mais *avoir traversé* profile l'événement de mouvement en entier et *être arrivé* profile le dernier moment du mouvement. L'aspect impose à la relation profilée une limite temporelle et cela influe sur la mise en époque du processus conceptualisé par rapport au moment d'énonciation. Vu que la caractéristique conceptuelle des verbes perfectifs suppose un bornage temporel, ils ne peuvent pas fonctionner au présent. Les marques morphologiques des temps, des aspects et des modes sont des éléments d'ancre qui permettent de fixer un processus conceptualisé dans l'événement de parole.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent permet de distinguer :

1. l'aspect sémantique, qui est notionnel donc réside dans le prédicat ;
2. l'aspect grammatical, qui se rapporte à la forme du verbe, autour de laquelle s'organisent les autres constituants actantiels et circonstanciels de la phrase ;

3. l'aspect discursif (syntaxique, lexicalisé, énonciatif), qui rend compte du nombre et de la nature des actants et des circonstants et par conséquent, du choix des déterminants, enfin de tous les éléments actualisés et accommodés dans l'énoncé sous l'influence d'un contexte de communication précis.

Enfin, il nous semble nécessaire de rappeler et de souligner un rapport étroit entre l'aspect et le temps, surtout dans les langues temporelles comme le français (Comrie, 1976; Vetters, 1996). Citons Guentchéva (1996 : 227) : « le système des valeurs associées aux formes verbales est un système aspecto-temporel et non pas une somme de deux systèmes pleinement autonomes ». D'ailleurs, il est difficile de séparer le domaine de l'aspectualité des phénomènes de l'actance et de la modalité. Encore, il nous semble intéressant d'ajouter que chez les enfants, le calcul aspectuel de ce qui constitue le contenu propositionnel est antérieur aux distinctions temporelles (cf. Broncart, 1976). En résumé, on dirait que l'expression de l'événement doit rendre compte d'une configuration des trois aspects ci-dessus. Toutefois, comme nous allons le voir, la dimension aspectuelle telle qu'elle se présente dans un énoncé ne résulte pas toujours d'une convergence des aspects représentant différents niveaux de traitement de l'information, mais elle renvoie au niveau cognitif, où les données situationnelles sont traitées avant que les connaissances et la langue n'y interviennent.

4. Conceptualisation processuelle des événements

Les phrases avec un verbe à l'imparfait dit de nouvelle situation (on l'appelle aussi imparfait de rupture, de nouvel état, de nouvelle perspective, imparfait narratif ou pittoresque) représentent ce type de conceptualisation (Kwapisz-Osadnik, 2009) :

- (1) *À huit heures la fête commençait.* (Reicher-Bégulin *et al.*, 1990 : 103)
- (2) *À dix heures et demie du soir, le baron Léopold sautait tranquillement du dernier des wagons, franchissait la voie ferrée, sortait de la gare de marchandises et gagnait la grand-route.* (Gosselin, 2005 : 198)
- (3) *C'était en une seconde que le meurtre horrible, le meurtre abominable s'accomplissait.* (Gosselin, 2005 : 191)
- (4) *Un pas de plus, elle tombait.* (Grevisse, 1980 : 836)

En ce qui concerne l'aspect sémantique, les prédictats *commencer*, *sortir*, *s'accomplir* et *tomber* sont ponctuels, intrinsèquement bornés et téliques, les prédictats *franchir* et *gagner* sont duratifs, extrinsèquement bornés et téliques, par contre le prédictat *sauter* est semelfactif et atélique. Quant à l'aspect discursif, il faut

avant tout souligner l'emploi des circonstances temporelles ponctuelles, qui renforcent la dimension événementielle des situations mises en énoncés. Pourtant, l'aspect grammatical, qui réside dans le choix des formes à l'imparfait, semble s'y opposer, car ce temps n'implique pas le bornage à droite et par conséquent les situations se présentent comme inaccomplies (Desclés, 1997 ; Novakova, 2001).

La même valeur de l'imparfait se réalise dans les phrases fondées sur les prédictats de procès, pourtant accompagnés de circonstances temporelles ponctuelles (aspect discursif), qui devraient donner un relief événementiel aux situations conceptualisées. Au niveau de communication l'effet est surprenant, car les processus téliques et intrinsèquement bornés, comme *se marier* et *naître*, engendrent normalement les événements duratifs accomplis et achevés, s'ils sont temporellement situés au passé :

- (5) *Louis XIV se mariait deux ans après.* (Grevisse, 1980 : 835)
- (6) *En 1822, Pasteur naissait à Dole, petite ville du Jura.* (Mauger, 1984 : 244)

L'emploi des verbes à l'imparfait semble converger avec les prédictats d'état, comme *manquer* ou *être assassiné*. Toutefois, lorsqu'ils sont accompagnés de circonstances temporelles ponctuelles, l'effet de sens devient aussi inopiné :

- (7) *Hier il manquait son train.* (Mauger, 1984 : 244)
- (8) *En 1610, Henri IV était assassiné.* (Le Goffic, 1986 : 59)

La divergence entre la situation possédant les traits d'événement et la façon de la conceptualiser comme procès ou bien entre la situation processuelle térique, qui devrait se transformer en événement, et la façon de la conceptualiser comme procès n'est pas seulement la propriété de l'imparfait. On note que l'opération consistant à changer le statut situationnel de ce qui constitue le contenu propositionnel est possible pour les autres temps grammaticaux. Cela prouverait que placer la situation à une époque présente, future ou passée n'aurait pas une fonction décisive dans l'assignation aspectuelle du contenu propositionnel. Prenons quelques exemples au présent et au futur simple, qui sont des temps dépourvus de borne à droite, et qui normalement imposent donc une vision processuelle aux situations conceptualisées, même si le contenu propositionnel est organisé autour de prédictats qui ont une caractéristique d'événement :

- (9) *En 1990 la Namibie proclame son indépendance.*
- (10) *J'ai voulu le rencontrer hier. J'arrive de bonne heure, je sonne, on ne répond pas.* (Hugo in : Mauger, 1984 : 235)
- (11) *Je descends à la prochaine.*
- (12) *Vous cassez deux œufs, vous prélevez les jaunes, vous y ajoutez de l'huile et vous battez.*

Le rôle du présent dans les phrases ci-dessus consisterait à donner un relief actualisant aux situations passées et futures, comme si elles se déroulaient sous les yeux de l'interlocuteur. L'aspect grammatical impose donc une vision processuelle, toutefois les aspects sémantique et discursif s'y opposent : premièrement, les prédictats *proclamer, arriver, répondre, descendre, casser, prélever et ajouter* sont téliques, intrinsèquement bornés, ponctuels ou de courte durée. Les prédictats *sonner et battre* sont atéliques, ces deux activités peuvent être interrompues, elles peuvent être duratives, semelfactives ou ponctuelles ; deuxièmement, la présence des compléments d'objet dans les exemples (9) et (12), des circonstants temporels dans (9) et (10) et de lieu dans (11), et le contexte dans (10) mettent en évidence la dimension événementielle des situations conceptualisées comme accomplies et/ou achevées.

Dans le cas des formes verbales au futur simple, l'aspect grammatical sert à ouvrir la borne à droite, ce qui veut dire que la vérification actualisant les situations conceptualisées serait suspendue (Iva Novakova parle d'aspect global et non accompli dans le cas du futur simple ; 2001 : 17—19) :

- (13) *Le temps viendra où personne n'aura plus faim.*
- (14) *Il rentrera, jettera ses vêtements sur une chaise, et prendra une douche.*
(Gosselin, 1996 : 204)
- (15) *Luc jouera du piano pendant deux ans et ensuite il passera au clavecin.*
(Gosselin, 1996 : 204)
- (16) *Ah ! Je lui apprendrai à m'écouter attentivement !*

Quant à l'aspect sémantique, les prédictats *venir, rentrer et jeter* sont événementiels par leur caractère dynamique, ponctuel (*jeter* peut être semelfactif), télique et intrinsèquement borné. Le prédictat *passer au clavecin* est atélique, ponctuel, il marque le début d'une situation nouvelle. Le prédictat *prendre une douche* est télique et intrinsèquement borné ; par contre, les prédictats *apprendre* et *jouer du piano* sont atéliques, et les situations qu'ils dénotent peuvent être interrompues. L'aspect discursif se manifeste dans la présence du circonstant temporel dans (15) (*pendant deux ans*), qui sert à fermer la borne à droite, donc la situation est conceptualisée comme accomplie et achevée, et dans la présence des autres compléments, simples ou propositionnels, qui limitent la durée des situations mises en traitement. Ainsi, dans l'exemple (13), la limite est déterminée par le moment où les gens n'auront plus faim, et dans (16), par l'arrivée du moment où lui, il commencera à écouter le locuteur.

5. Conceptualisation événementielle des états et des processus

Les phrases avec des prédictats d'état comme *être*, *aimer* et de processus comme *habiter*, *marcher*, *regarder* peuvent recevoir un relief d'accomplissement et/ou d'achèvement, ce qui permet de considérer les situations mises en énoncé dans leur dimension événementielle, c'est-à-dire de manière globale et bornée.

- (17) *Ça a été très bon* (après un repas).
- (18) *Elle a été couturière de dix-huit ans à vingt-six ans.* (Montredon, 1987 : 27)
- (19) *Hier j'ai rencontré monsieur Legrand qui fut mon professeur d'histoire.*
(Reicher-Bégulin *et al.*, 1990 : 101)
- (20) *À partir de ce moment il fut un autre homme.* (Hugo in : Barcelò, Bres, 2006 : 27)
- (21) *Elle aimait les romans de Walter Scott.* (Riegel, *et al.*, 2001 : 304)

Dans tous les exemples, l'aspect grammatical donne aux états une valeur d'accomplissement et dans (17), (18) et (19), d'achèvement. Dans l'exemple (18), l'aspect discursif, qui s'exprime à l'aide du circonstant temporel *de dix-huit ans à vingt-six ans*, met en relief la vision globale de l'état qui a commencé et qui a fini à des moments précis. Dans l'exemple (20), l'expression *à partir de ce moment* met l'accent sur le commencement d'un nouvel état. Par contre, dans (17) et (21), c'est seulement à l'aspect grammatical qu'on doit l'interprétation événementielle de ce qui constitue le contenu propositionnel, d'autant plus qu'il semble plus naturel d'avoir le verbe à l'imparfait dans ces contextes, car les situations mises en énoncés décrivent plutôt des manières d'être que des manières de faire ou de se produire bornées, non bornées ou interrompues.

- (22) *J'ai habité pendant trois ans à Paris.*
- (23) *Malgré les objurgations de Zoé, Max continua à voir Ève.* (Leeman-Bouix, 2002 : 156)
- (24) *Il marcha trente jours et trente nuits.* (Grevisse, 1980 : 838)
- (25) *Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.*

Dans les exemples ci-dessus, les prédictats correspondent aux processus, sauf *avoir des enfants*, qui est un prédictat d'état. Les activités d'*habiter*, de *marcher* et de *vivre* sont duratives, atéliques et elles peuvent être interrompues, c'est-à-dire accomplies dans une période de temps close, comme dans (22), où au niveau de l'aspect discursif on a le circonstant temporel *pendant trois ans*, et dans (24) — *trente jours et trente nuits*. Dans l'exemple (25), l'aspect discursif n'apparaît pas explicitement, alors seul l'aspect grammatical fournit l'information sur la conceptualisation événementielle du processus de vivre : il est conceptualisé comme

global, mais duratif et temporellement borné. Le prédicat *continuer à faire quelque chose* dans (23) est processuel, donc duratif et atélique, mais l'aspect grammatical y impose la valeur d'événement, qui a commencé après que Zoé l'eut prié de ne plus voir Ève (Leeman-Bouix, 2002 : 156).

Les prédicats d'événement semblent constituer un cas intéressant dont la configuration aspectuelle est événementielle, pourtant en réalité la situation est en train de se dérouler :

- (26) *J'ai terminé dans un instant.*
- (27) *Nous sommes arrivés (à l'aéroport) dans cinq minutes.*

Les prédicats *terminer* et *arriver* ont les traits suivants : ponctuel, télique et intrinsèquement borné, par conséquent les situations auxquelles ils correspondent sont considérées comme des événements. Mais l'emploi des circonstants temporels les situant dans le futur par rapport au moment de l'énonciation permettent de supposer que les activités continuent à se dérouler, donc elles n'ont pas de traits événementiels. Toutefois, l'aspect grammatical, qui donne aux situations un relief d'accomplissement et d'achèvement imaginé, s'avère décisif pour les traiter comme événements.

6. Discussion

Comme nous avons pu l'observer, le problème de l'aspectualité, même s'il est déjà profondément analysé sous ses différents aspects, s'avère beaucoup plus complexe et semble dépasser le domaine des études exclusivement linguistiques. Dans cet article, nous avons réfléchi au rôle de la conceptualisation dans la constitution de l'aspectualité, telle qu'elle est exprimée dans un énoncé. Nous avons essayé de montrer que l'aspect d'un énoncé serait l'effet du traitement d'une situation du point de vue de son déroulement, du point de vue du nombre, de l'organisation de ses participants, tout en tenant compte de leurs caractéristiques particulières, et du point de vue de l'époque dans laquelle la situation est située. Alors on définirait l'aspect comme une configuration simultanée (ce n'est pas une somme d'aspects) de données qui représentent différents niveaux de traitement de l'information. En d'autres termes, l'aspect n'est pas seulement question du niveau notionnel, il n'appartient non plus ni au niveau grammatical ni au niveau syntaxico-énonciatif, mais il s'édifie déjà au niveau cognitif. De plus, les aspects correspondant à différents niveaux ne doivent pas nécessairement converger ; au contraire il y a souvent un désaccord entre eux, et dans ce cas, c'est l'aspect grammatical qui s'avère le seul indice permettant d'interpréter l'aspectualité de l'énoncé.

7. Conclusion

Pour finir, les questions que nous nous posons concernent l'avenir des recherches dans ce domaine de la linguistique, ainsi que leur côté pratique. Par exemple, quelle direction suivra l'analyse de l'aspectualité et des aspects ? Comment et à quoi ce savoir peut-il servir ? En ce qui concerne la première question, il serait intéressant de lancer des recherches dans le domaine des neurosciences, afin de peut-être pouvoir prévoir le choix de la forme verbale selon différentes aires du cerveau qui s'activent au moment de la conceptualisation. Quant à la deuxième question, la connaissance de la problématique paraît utile dans l'enseignement des langues étrangères pour expliquer non seulement le fonctionnement des temps grammaticaux, mais aussi pour souligner les différentes manières de voir et comprendre la réalité. Elle a son utilité dans la traduction assistée par ordinateur, car on pourrait établir des listes de possibilités d'expression d'une même situation et proposer ses équivalents dans une autre langue.

Références

- Agrell S., 1908: *Aspektänderung und Aktionsart beim polnischen Zeitworte*. Lund: Lund Universitet.
- Antinucci F., Gebert L., 1977: „Semantyka aspektu czasownikowego”. *Studia gramatyczne*, 1, 7—43.
- Barceló G., Bres J., 2006: *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Bronckart J.-P., 1976: *Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant*. Bruxelles : Dessart & Mardaga.
- Comrie B., 1976: *Aspect. An Introduction in the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Culioli A., 1980: « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique ». In: J. David, R. Martin, B. Pottier, éds.: *La notion d'aspect : colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz*. Paris : Klincksieck, 99—114.
- Desclés J.-P., 1993: « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs ». *Langages*, (28) 113, 113—125.
- Desclés J.-P., 1994: « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes ». *Studia kognitywne*, 1, 57—88.
- Desclés J.-P., Banyś W., 1997: « Dialogue à propos des invariants du langage ». *Studia kognitywne*, 2, 11—36.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 1997: « Aspects et modalités d'action : Représentations topologiques dans une perspective cognitive ». *Studia kognitywne*, 2, 37—69.

- Desclés J.-P., 2003 : « Une classification aspectuelle des schèmes sémantico-cognitifs ». *Studia kognitywne*, 5, 53—70.
- François J., 1990 : « La classification des représentations conceptuelles et linguistiques des procès : un domaine de collaboration privilégié entre psychologues et linguistes ». *Langages*, 100, 5—12.
- François J., 1993 : « La compositionnalité de l'aspect et les tests de classement aspectuel ». In : H. Dupuy, éd. : *Études lexicales*. Reims : Presses Universitaires de Reims, 121—142.
- Garey H.B., 1957: “Verbal Aspect in French”. *Language*, 33, 91—110.
- Grevisse M., 1980 : *Le Bon Usage*. Bruxelles, Paris : Duculot.
- Gosselin L., 1996 : *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin L., 2004 : *Temps et aspect en français*. Récupéré de http://rescif.risc.cnrs.fr/Ecole/temps_aspect.htm (accessible : septembre 2013).
- Gosselin L., 2005 : *Temporalité et modalité*. Louvain : Duculot-De Boeck.
- Guéntcheva Z., 1990 : *Temps et aspect : L'exemple du bulgare contemporain*. Paris : CNRS.
- Guéntcheva Z., 1996 : *L'énonciation médiatisée*. Louvain—Paris : Peeters.
- Guéntcheva Z., 2001 : « Remarques sur le statut de borne dans le domaine aspecto-temporel ». *Actances*, 11, 31—48.
- Guéntcheva Z., 2003 : « Remarques sur le concept de borne dans le domaine aspecto-temporel ». *Studia kognitywne*, 5, 97—114.
- Jayez J., 1996 : « Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits “aspectuels” ». *Cahiers de Linguistique Française*, 18, 275—298.
- Karolak S., 1996: „O semantycie aspektu (w dwudziestą rocznicę publikacji rozprawy F. Antinucciego i L. Gebert »Semantyka aspektu czasownikowego»“. *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, 2, 9—56.
- Klein W., 1994: *Time in Language*. London : Routledge.
- Kozłowska M., 1998 : « Aspect, modes d'action et classes aspectuelles ». In : J. Moeschler, éd. : *Le temps des événements*. Paris : Kimé, 101—121.
- Kwapisz-Osadnik K., 2009 : *Le verbe français dans un cadre cognitif*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Langacker R., 1987a: *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker R., 1987b : « Noms et verbes ». *Langages*, 63, 53—94.
- Langacker R., 2009: *Gramatyka kognitywna*. Kraków: Universitas.
- Lefèuvre F., Nicolas D., 2004 : « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique ». *Revue de Sémanitque et Pragmatique*, 14, 101—119.
- Le Goffic P., 1986 : *Points de vue sur l'imparfait*. Caen : Centre d'Études Linguistiques de l'Université de Caen.
- Lyons J., 1989: *Semantyka 2*. Warszawa: PWN.
- Martin R., 1971 : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Mauger G., 1984 : *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris : Hachette.
- Moeschler J., 1998 : « Pragmatique de la référence temporelle ». In : J. Moeschler, éd. : *Le temps des événements*. Paris : Kimé, 157—180.

- Montredon J., 1987 : *Imparfait et compagnie*. Paris : Larousse.
- Novakova I., 2001 : « Fonctionnement comparé de l'aspect verbal en français et en bulgare ». *Revue des études slaves*, 73, 7—23.
- Porzig W., 1927: „Zur Aktionsart indogermanischer Präsensbildungen”. *Indogermanische Forschungen*, 45, 152—167.
- Pottier B., 2000 : *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Louvain—Paris : Peeters.
- Reicher-Bégulin J., Denervaud M., Jespersen J., 1990 : *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Neuchâtel—Paris : Delachaux & Niestlé.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Stawnicka J., 2009: *Studium porównawcze nad kategorią semantyczno-słowotwórczą Aktionsarten w języku rosyjskim i polskim*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Vendler Z., 1967: “Verbs and Times”. *Linguistics in Philosophie*, 97—121.
- Vet C., 1996 : « Aspect, anaphore et interprétation du discours ». *Journal of Linguistics*, 16, 93—106.
- Vetters C., 1996: *Temps, aspect et narration*. Amsterdam—Atlanta: Rodopi.
- Wilmet M., 1980 : « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites ». In : J. David, R. Martin, éds. : *La notion d'aspect*. Metz : Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, 51—68.
- Wilmet M., 2003 : *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.
- Włodarczyk A., 2003 : « Les cadres des situations sémantiques ». *Studia kognitywne*, 5, 35—51.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2003 : « Les paramètres aspectuels des situations sémantiques ». *Studia kognitywne*, 5, 11—34.